

**Cartographie des fonctions de l'Inserm
Environnement : DELEGATION REGIONALE**

INGÉNIEUR DE RECHERCHE	INGÉNIEUR D'ÉTUDES	ASSISTANT INGÉNIEUR	TECHNICIEN	ADJOINT TECHNIQUE
Groupe 1	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 1	Groupe 1
Délégué régional	Adjoint responsable du service RH/financier/SFACT	Coordinateur gestion financière / facturière / comptable	Gestionnaire facturier/dépenses/recettes	Agent logistique accueil/standard/ courrier
Groupe 2	Chargé de communication	Coordinateur patrimoine immobilier	Gestionnaire comptable	Agent administratif
Adjoint délégué régional	Conseiller de prévention	Coordinateur prévention	Groupe 2	Groupe 2
Chef des services financiers	Responsable du système d'information	Groupe 2	Gestionnaire achats/marché	Aucun agent Inserm n'est classé dans ce groupe
Responsable des ressources humaines	Groupe 2	Assistant achats/marchés	Gestionnaire inventaire	
Groupe 3	Administrateur des systèmes d'information	Assistant administratif / RH / financier / comptable	Gestionnaire communication et documentation	
Responsable patrimoine immobilier	Chargé d'ingénierie et montage de projet	Assistant communication	Gestionnaire formation / action sociale/recrutement	
	Chargé de la qualité	Assistant comptable	Gestionnaire financier des opérations immobilières	
	Chargé de patrimoine immobilier	Assistant de direction	Gestionnaire administratif et financier / médico-social	
	Chargé de la gestion des ressources humaines	Assistant en charge des dépenses et/ou des recettes	Technicien informatique	
	Chargé de la gestion comptable	Assistant en gestion des ressources humaines	Technicien patrimoine polyvalent	
	Chargé de la gestion financière	Assistant formation / action sociale / recrutement	Groupe 3	
	Chargé des achats/marchés	Assistant informatique	Agent logistique accueil/standard/ courrier	
	Chargé des affaires générales	Assistant patrimoine immobilier / travaux maintenance / logistique	Agent administratif	
	Chargé des affaires juridiques	Correspondant SIFAC		
	Chargé des partenariats			
	Chargé du développement des ressources humaines			
	Groupe 3			
	Chargé de formation			
	Chargé de gestion administrative et financière			
	Chargé de la valorisation			
	Chargé des contrats de recherche			
	Chargé du budget			

Principe de gestion :

si la fonction de l'agent est positionnée dans un corps supérieur à celui de son corps, l'agent est automatiquement positionné dans le groupe 1 du corps.

si la fonction de l'agent est positionnée dans un corps inférieur à celui de son corps, l'agent est automatiquement positionné dans le groupe 3 du corps.